CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Cette réunion s'est déroulée de 9h30 à 15h00 en mixte « présentiel-visioconférence » . Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CSAL en « présentiel ».
Il s'agit du 6e Comité Social d'Administration Local (CSAL) organisé à la DISI Sud-Ouest qui remplace le CTL.
Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentants pour l'Administration

- Présidente du CSAL,
- Adjoint à la Directrice
- Responsables de division
- Responsables et / ou adjoints des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale

Solidaires :

- Titulaires : Bruno RIGOULET, Pascal GALANO
- Experts : Evelyne LOUBERSAC, Cédric TOFFIN

CGT CFDT FO : élu-e-s en CSAL

Ordre du jour

1. Adoption du règlement intérieur.
2. Approbation du PV du CTL du 21/11/2022.
3. Approbation des PV des CSAL des 23/01/2023, 25/05/2023, 19/06/2023 et 07/09/2023.
4. Présentation du DUERP PAP 2022-2023 adopté en FS, pour information.
5. Questions diverses.

Propos liminaires

Solidaires Finances Publiques a exprimé des préoccupations quant à l'adoption récente de la "loi immigration" par l'Assemblée nationale, soulignant son caractère discriminatoire et son impact sur les principes républicains. Le gouvernement a repris les positions de l'extrême droite. **Solidaires** revendique la nécessité de prioriser l'égalité des droits, la régularisation des travailleurs sans-papiers et la solidarité envers les migrants.
Par ailleurs, **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé les problèmes liés à la négociation sur la revalorisation indemnitaire des personnels à la DGFiP, et notamment le report de la réunion décidé unilatéralement par le Directeur général à 2024.
Enfin, **les élu·e·s Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest** appellent à des modifications du règlement intérieur du CSAL et de la FS pour favoriser un dialogue social constructif de qualité.
Vous trouverez ci-dessous à télécharger :
Notre déclaration liminaire

CSAL DISI Sud-Ouest 22 décembre 2023

Réponses de la Présidente aux propos liminaires

La Présidente a déclaré qu'elle ne commenterait pas le contexte national et la loi sur l'immigration. Le sujet principal de ce CSAL sera, pour elle, l'adoption du règlement intérieur.
La Présidente a exprimé sa satisfaction quant à la qualité du dialogue social à la DISI Sud-Ouest, et elle a reconnu les contraintes liées à l'urgence de certaines réunions et à la charge de travail croissante des représentants du personnel. Elle les a remerciés pour la qualité des échanges et a insisté sur l'importance d'un dialogue social de qualité, tout en reconnaissant la normativité de l'exercice lié à l'adoption d'un règlement intérieur non modifiable en local. Enfin, elle a assuré de fournir les éléments nécessaires dans les délais, pour des phases de préparation constructives des instances CSAL et FS à venir.
Après avoir obtenu l'accord de principe des représentants du personnel, **la Présidente** a proposé de traiter les points 2 et 3 de l'ordre du jour avant le point 1.

Approbation du PV du CTL du 21/11/2022

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier. Elle s'est excusée sur le délai tardif de validation de ce PV.
Vote des OS :

- **SFP, CGT, FO : CONTRE**
- **CFDT : POUR**

Solidaires Finances Publiques a voté contre sur la forme, mais pas sur le fond de ce PV. En effet, il était compliqué pour nous de valider un PV qui remonte aux anciennes instances CTL.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce PV aurait dû être soummis au vote avant le 01 novembre 2022. Cette date a marqué la fin des anciennes instances, suite à la mise en place des nouveaux représentants du personnel issus des scrutins des élections professionnellse 2022.

Approbation des PV des CSAL des 23/01/2023, 25/05/2023, 19/06/2023 et 07/09/2023

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier. Elle a constaté qu'il y avait un PV qui datait du 23 janvier 2023, et que ce n'était pas satisfaisant. Elle a ajouté que la direction allait essayer d'être plus rigoureuse sur la rédaction des PV, parce que c'est toujours compliqué d'aller valider un PV de CSAL qui a eu lieu il y a bientôt un an.

- **PV CSAL du 23/01/2023 : Vote POUR des OS à l'unanimité.**
- **PV CSAL du 25/05/2023 : Vote POUR des OS à l'unanimité.**
- **PV CSAL du 19/06/2023 : Vote POUR des OS à l'unanimité.**
- **PV CSAL du 07/09/2023 : Vote POUR des OS à l'unanimité.**

CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Adoption du règlement intérieur.

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier.
Elle a déclaré que le règlement intérieur ne pouvait pas être modifié, mais que des améliorations seront peut-être apportées dans la future circulaire dont la parution est prévue au 1er trimestre 2024.
Elle a détaillé les différentes configurations de vote : le refus de vote signifie l'adoption du règlement intérieur, l'adoption en cours de séance est valide, et en cas d'un vote unanime défavorable, une re convocation sera nécessaire.

Solidaires Finances Publiques et les 3 autres OS de la DISI Sud-Ouest ont voté unanimement contre ce règlement intérieur.
Le CSAL sera reconvoqué en 2024 pour un nouvel examen de ce règlement intérieur.

Lors de cette instance, les 4 OS de la DISI Sud-Ouest sont parvenus à un compromis au travers d'un avis sur les propositions faites par chacun des syndicats.
Le règlement intérieur intégrant les propositions et avis prononcés est disponible sur le site Ulysse local :
http://disi330.intranet.dgfip/fichiers/2023/23_12_22_D33_RI_CSA_Local_avec_avis_CSAL_sur_les_propositions_pour_publication.pdf

Solidaires Finances Publiques a déploré que le règlement intérieur ait été présenté un an après les élections professionnelles et la mise en place des CSAL et FS.
L'ensemble des organisations syndicales de la DISI Sud-Ouest dont **Solidaires Finances Publiques**, ont fait part à la Direction, lors de la FS du 8 décembre dernier, de leurs propositions d'amendements de ce règlement.
Pour Solidaires Finances Publiques, ces mesures sont indispensables au bon fonctionnement des instances de dialogue social. Nos militant-es, qui s'investissent pleinement dans leurs fonctions, attendent un cadre qui favorise un dialogue serein et constructif. Le règlement intérieur doit traduire cet objectif, et le respect de ces principes en est une condition essentielle.
Solidaires Finances Publiques ne lâchera pas ces sujets, et demandera à la Direction d'appliquer ce règlement intérieur avec toute la souplesse qui peut relever de ses prérogatives.

CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Présentation du DUERP PAP 2022-2023 adopté en FS, pour information

La Présidente a passé la parole à l'inspectrice divisionnaire responsable du dossier. Elle a déclaré que la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) avait eu lieu pour l'année 2022-2023. Des réunions avec les agents ont été réalisées dans les services en début d'année. Des groupes de travail directionnels ont eu lieu en octobre pour analyser ces remontées des services.

La Présidente a ajouté que l'accent était mis également sur **l'assistance de proximité,** avec des conventions signées entre la DISI et la plupart des directions DD/RFIP, à l'exception d'une. Un sondage est en cours de validation pour évaluer l'impact de ces conventions sur l'activité des agents, notamment en termes de sollicitations dans les couloirs et d'utilisation de l'outil "TATOO". L'objectif était de recueillir des retours sur l'efficacité de ces conventions aurès des services **CID et SIL**.
Concernant l'assistance de proximité, des efforts continus ont été déployés pour maintenir la qualité du service malgré les défis rencontrés, notamment avec des équipes confrontées à des absences ou des vacances de postes. La vigilance persistera sur ce front.

Un autre thématique du DUERP a concerné **les difficultés rencontrées dans le domaine du développement**. Ces risques, identifiés dans le Plan Annuel de Prévention (PAP), sont restés toujours élevés, lors des mises à jour du DUERP. Des actions seront mises en place pour remédier à cela dans les équipes .
Une initiative SSI a été abordée : il s'agit de créer des tableaux de bord de pilotage pour mieux identifier les risques et obtenir davantage de remontées sur les difficultés dans la fabrication, intégrant également **les services d'INTEX**. Un groupe de travail a été instauré par MPDEV pour améliorer le pilotage, adressant les préoccupations des équipes quant à la visibilité et à la remontée des alertes vers la centrale.

Toujours pour **le développement**, à **l'ESI de Toulouse** la mise en place d'une équipe technique de support à Toulouse, favorisera la mutualisation des compétences entre Bordeaux, Toulouse, et Limoges, notamment pour les langages Java et Cobol. La création de cette cellule a été bien accueillie par les équipes, qui reconnaissent l'importance de mutualiser les connaissances face à la perte de compétences, en particulier pour le langage Cobol.
Des comités d'animation sur différents métiers. Un prochain comité d'animation métier à Toulouse en janvier se concentrera sur le développement, incluant la participation de la DTNUM, pour partager les expériences liées à l'utilisation de l'agilité et aux nouvelles modalités de travail. L'objectif est d'échanger sur l'appropriation de ces méthodes et de résoudre les difficultés inhérentes au processus de transformation.

La Présidente a souligné l'importance de la mutualisation au sein des établissements et transversalement.

CSAL DISI Sud-Ouest 22 décembre 2023

Présentation du DUERP PAP 2022-2023 adopté en FS, pour information (suite)

L'inspectrice divisionnaire a continué sa prise de parole.
Elle a évoqué que **quatre risques globaux** avaient été identifiés.
Le premier concerne le risque lié à la **Covid**, centré sur le maintien des fournitures telles que les masques et le gel, et a été intégré dans le PAP.
Le deuxième risque concerne **le travail sur écran**, et la Direction s'est engagée à acheter de nouveaux écrans en 2024 pour remplacer les anciens ou ceux de taille insuffisante.
Le troisième risque concerne **les postures de travail** pouvant entraîner de l'inconfort prolongé, et l'achat de fauteuils sera renouvelé pour remplacer les usagers et transférer ceux en meilleur état aux télétravailleurs.
Enfin, le quatrième risque concerne **l'équipe éditique de Poitiers**, où l'utilisation d'exosquelettes a été mise en place, et une évaluation sera faite en collaboration avec les médecins du travail pour évaluer les conséquences de cette utilisation.

L'inspectrice divisionnaire a conclu son exposé, en indiquant que l'année prochaine, l'outil informatique actuel gérant le DUERP PAP sera remplacé par le logiciel Prévaction, qui ne conservera pas l'historique. Malgré cela, les campagnes de recensement des risques seront toujours possibles, mais le suivi se fera au fil de l'eau. Des informations détaillées seront fournies ultérieurement, bien que la note attendue en mi-novembre n'ait pas encore été publiée à ce jour, au 22 décembre.

Solidaires Finances Publiques a exprimé son avis sur le DUERP PAP 2022-2023 lors de la FS du 08/12/2023. Le CR de cette instance sera bientôt disponible.
Bien que nous ayons donné un avis positif lors de cette précédente instance, nous demeurons extrêmement vigilants sur tous les sujets remontés inscrits lors de cette campagne, mais avec un focus particulier sur ceux liés à l'assistance de proximité et aux services de développement.
Solidaires Finances Publiques invite les collègues de tous les services de la DISI Sud-Ouest à nous faire remonter toute problématique liée aux conditions de vie au travail. En effet, nous siégeons plusieurs fois par an dans les instances, et à cette occasion, nous pouvons les aborder avec la Direction.

Point divers abordé par la direction

La Présidente a souligné la nécessité pour les responsables d'équipe de commencer **à élaborer des plannings de présence** plutôt que des plans de départ en congé, **afin de garantir la disponibilité des agents pendant la période des Jeux olympiques.** Bien que tous les services de la DISI ne soient pas directement impactés, les équipes de l'ESI de Bordeaux ou celles de l'ESI de Poitiers , en particulier celles travaillant sur la sécurité, pourraient être sollicitées. Il est donc crucial de communiquer avec les équipes pour s'assurer de disposer des compétences techniques nécessaires pendant cette période, sans pour autant annuler les congés existants.
L'objectif est de garantir la réactivité, en particulier en ce qui concerne les questions de sécurité.

CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Questions diverses

Solidaires Finances Publiques a posé plusieurs questions à l'administration en point divers.

- **Rôle des IDIV experts à la DISI Sud-Ouest. Pouvez-vous nous en dire plus sur le rôle de ces IDIV, car c'est une première dans les DISI depuis leurs créations.**

La Présidente a répondu que la création de postes d'IDIV experts au sein des DISI est un changement positif. Elle considère cela comme une reconnaissance de l'expertise acquise localement. Elle a ajouté qu'il y aurait possibilité de créer d'autres postes IDIV experts à la DISI Sud-Ouest à l'avenir. Pour elle, l'important est de fidéliser nos experts et de leur offrir des opportunités de progression de carrière.
Le RESI33 a donné un exemple concret avec la création d'un poste d'IDIV expert à Bordeaux, mettant en avant le rôle de l'ESI de Bordeaux dans la cybersécurité. Il a expliqué que ce poste renforce la mission de cybersécurité et permet à l'établissement de prendre plus de responsabilités dans ce domaine. Le rôle de cet IDIV expert a été détaillé, mettant en avant son expertise, sa contribution à la conduite de projets techniques avancés et son rôle de management mesuré en tant qu'adjoint au chef de division.
La Présidente a conclu en déclarant que la création de ces postes est perçue comme une manière de valoriser les missions, et d'offrir des perspectives de carrière au personnel.

- **DISI Siège et ESI de Bordeaux. Suite à la panne de la chaudière le 18/12/2023, des collègues ont relevé des températures de 12 à 13 degrés selon les étages. Est-ce que du télétravail exceptionnel ou selon les cas des autorisations d'absences ont été proposées aux agents ? Comment cela a été géré ?**

La Présidente et son Adjoint ont déclaré que la chaudière était en panne depuis le dimanche 17/12, provoquant une température inacceptable dans les bureaux le lundi matin. Le problème a été identifié tardivement, mais la chaudière a été réparée en fin de matinée, ce qui a permis un retour progressif des températures. La Direction regrette de ne pas avoir été informée plus tôt de la gravité de la panne, soulignant qu'elle aurait pris des mesures appropriées pour éviter de laisser les agents travailler dans des conditions inconfortables.

- **ESI de Poitiers. Des collègues femmes nous ont fait part de leur sentiment d'insécurité, lorsqu'elles assurent la fermeture de l'établissement le soir. Aggravé dans la période hivernale où il fait nuit tôt, et le contexte local où il y a une recrudescence des agressions, des cambriolages de sociétés ou de particuliers dans la Vienne. Avant, c'était une société qui assurait cette fermeture. Nous avons abordé ce sujet à plusieurs reprises dans les instances.**

L'inspectrice divisionnaire a déclaré que le bureau SPIB a informé que l'utilisation d'une société de sécurité pour fermer les bâtiments est interdite, et que la responsabilité de cette tâche revient au gestionnaire de sécurité. En conséquence, aucune société de sécurité n'est actuellement impliquée dans cette fermeture à l'ESI de Poitiers.
L'Adjoint à la RESI86 a ajouté qu'en ce qui concerne la sécurité lors du départ du personnel, les agents de l'EIFI quittent les locaux en groupe, avec la présence de ceux du PTS . Bien qu'il n'ait pas perçu de sentiment d'isolement devant la grille au moment du départ, il a pris note de cette préoccupation et a exprimé son intention de veiller à la sécurité des agents lors de leur départ, tout en se réservant d'investiguer davantage sur cette question.

Questions diverses (suite)

- **ESI de Poitiers. Des collègues du service du pilotage de la production nous ont fait part un peu de leur désarroi concernant un emploi de B PAU qui est vacant de manière quasi permanente au sein de leur équipe. Pour eux, cet emploi correspond plutôt à un emploi administratif, ce qui expliquerait d'après eux, pourquoi les agents PAU ne resteraient pas sur ce poste.**

L'Adjoint à la RESI86 a répondu que le poste PAU était bien actuellement vacant et considéré comme insécurisé. Le poste a été ouvert à des candidats ayant à la fois des compétences techniques et administratives. Initialement, personne en interne ne s'est porté candidat. Le poste a été ouvert à un recrutement contractuel, et une personne doit occuper le poste à partir du 24 décembre pour une durée de trois ans. La situation est inconfortable pour les équipes concernées, notamment l'adjoint qui a assumé temporairement les responsabilités du poste vacant. Il a conclu en espérant résoudre la situation avec l'arrivée du contractuel le 24 décembre, et en indiquant que ce poste est désormais ouvert à des administratifs, ce qui facilitera les choses.

- **ESI de Poitiers. Des collègues des 2 équipes de l'EIFI nous ont fait part qu'ils ne connaissent pas les autres collègues des autres services de l'ESI. Ils souhaiteraient avoir la possibilité de visiter les autres services et que les agents des autres services aient la possibilité s'ils le souhaitent de découvrir leurs métiers.**

L'Adjoint à la RESI86 a répondu qu'il n'y a pas d'opposition à leur niveau. Il a constaté que lors des journées conviviales, les collègues de l'EIFI ne montrent pas un grand intérêt pour les actions entreprises avec d'autres services. Il a exprimé une compréhension envers leur désir de rester informés sur les activités des autres services, mais il a souligné que cela fonctionne également dans l'autre sens. Les collègues du PTS, par exemple, peuvent ne pas être au courant de l'existence d'un atelier, et s'ils le connaissent, ignorent peut-être ses activités. Il a convenu de la nécessité de trouver un cadre ou une occasion pour que les gens puissent se rencontrer et mieux comprendre les activités de chacun.

L'inspectrice divisionnaire a proposé des idées d'actions qui permettraient que les agents se connaissent mieux, par exemple « *vit ma vie sur une journée* » en demandant aux uns d'aller une journée en EIFI, et à contrario, aux autres d'aller une journée à l'exploitation. Toujours sur la base du volontariat.

- **ESI de Poitiers. À l'EIFI, les travaux varient au fil de périodes de productions, avec comme conséquence que les collègues ne sont pas toujours en activité de travail soutenu. Dans ces périodes, ils souhaiteraient être placés en horaire variable lorsque c'est possible, c'est-à-dire que les prévisions de productions sont faibles. En effet, le travail en horaire d'équipe bien que notifié dans leurs fiches de poste demeure une contrainte par rapport au système précédent et génère, par exemple, des frais de garde pour les enfants surtout en cette période de crise économique et d'inflation.**

La Présidente a répondu qu'il y avait des périodes d'activité variable et a indiqué que des opérations seront relancées pour promouvoir l'utilisation de l'offre Click'ESI afin de capitaliser sur les coûts d'affranchissement plus bas et d'utiliser efficacement les infrastructures et les équipes.

En ce qui concerne l'organisation, certaines périodes nécessitent une adaptation avec une seule équipe d'opérateurs décalés, tandis que le reste de l'année implique des productions récurrentes et imprévisibles, nécessitant un personnel permanent.

CSAL DISI Sud-Ouest 22 décembre 2023

Questions diverses (suite)

La Direction a reconnu que les moyens de production étaient surdimensionnés par rapport aux travaux reçus et a partagé le constat avec les collègues que maintenir du personnel sans activité n'est bénéfique pour personne, entraînant une démotivation.

- **ESI de Poitiers. À l'EIFI, les collègues nous ont parlé de la salle de repos mis à disposition dans le cadre du travail en équipe. Ils ont constaté qu'elle jouxte une des salles de formation de l'ESI. il arrive souvent qu'ils se trouvent en même temps que les collègues qui suivent une formation. Donc, ils se gênent mutuellement, les uns se détendent et puis les autres étudient assidûment. Ils demandent s'il n'y a pas possibilité de positionner une cloison en dur, pour garantir une bonne isolation sonore pour le confort de tous.**

L'Adjoint à la RESI86 a répondu qu'une réflexion est en cours concernant une demande liée à l'agrandissement d'une salle de formation. La Direction envisage de reculer un rideau existant et d'installer une cloison en dur avec une isolation phonique appropriée, positionner deux dalles de plafond plus en retrait. Ils évaluent actuellement s'il est nécessaire de faire appel à une entreprise extérieure pour ce projet ou s'ils peuvent le réaliser en interne. Ils ont indiqué également qu'ils reviendront vers le service pour discuter davantage de ce sujet.

- **ESI de Poitiers. À l'EIFI et au PTS, les collègues nous ont évoqués qu'en juillet et août, il n'y a pas de passage de bus compatible avec les horaires de travail en équipe (matin et après-midi). Il faudrait peut-être voir avec Grand Poitiers et Vitalis par l'intermédiaire de la préfecture pour examiner l'ajout des bus à ces horaires. Les déplacements verts et collectifs font partie de l'orientation du COM de la DGFIP.**

La Présidente a répondu que le sujet est intéressant et qu'elle allait le faire remonter au niveau de la délégation régionale, et auprès de la DDFIP 86 qui est en relation avec la préfecture. Elle a souligné l'importance de cette démarche pour inciter les agents à utiliser les transports en commun.

CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Solidaires Finances Publiques D33
Section DISI SUD OUEST

Solidaires Finances Publiques - la force du nous

BULLETIN D'ADHÉSION

L'adhésion est annuelle. Elle peut se faire directement en ligne sur notre site national ou auprès de l'une ou l'un de nos 2 300 correspondantes et correspondants.

Tu peux payer en plusieurs fois, y compris en ligne.

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement.

Section : .....

Renseignements

☐ Monsieur ☐ Madame

PRÉNOM : ..... NOM : ..... d'usage

DATE : ..... de naissance

N°DGFiP : ..... (6 chiffres) N°ANAÏS : ..... (10 chiffres)

Cadre : ..... Grade : ..... Échelon : .....

REJOINS LE CÔTÉ SOLIDAIRES

Syndicat national Solidaires Finances Publiques
BOITE 24, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS
Tél. 01.89.16.48.49
contact@solidairesfinancespubliques.org
solidairesfinancespubliques.org

Nous entendons un certain nombre de collègues dire qu'ils n'ont pas besoin d'un syndicat et qu'un syndicat ça ne sert à rien ! Tu fais peut-être partie de ces collègues.

Prends le temps de lire ce petit dépliant et ainsi comme de très nombreux collègues, tu comprendras qu'être syndiqué aujourd'hui est une nécessité et adhérer à Solidaires Finances Publiques

une évidence !

CSAL
DISI Sud-Ouest
22 décembre 2023

Calendrier des prochains CSAL

Le prochain CSAL de la DISI Sud-Ouest est prévu le 09/01/2024.

Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.

Pour recevoir nos informations,
Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
★ Contact@sfpd33.fr
solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
★ Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :
PORTAIL INTERNET DES DISI ET DES SERVICES INFORMATIQUES
https://solfipinformatique.org
★ Forum sur inscription
https://forum.solfipinformatique.org

https://sections.solidairesfinancespubliques.info/d33